

Zurich, le 10 janvier 2018
Statistique

Structure et cryptage de l'e-mail

Livraison de relevés statistiques à la BNS

Table des matières		Page
1.	Contenu	2
2.	Forme et structure du message	2
2.1.	Objet	2
2.2.	Contenu (corps de l'e-mail)	3
2.3.	Pièces jointes	3
2.4.	Adresse de livraison	3
3.	Cryptage des e-mails	3
3.1.	Accusé de réception	4
3.2.	Panne	4
4.	Contacts	4

1. Contenu

Le présent document décrit les exigences de forme et de sécurité applicables aux e-mails contenant des relevés statistiques envoyés à la BNS.

Afin que vos données puissent être traitées correctement et en toute sécurité, vous voudrez bien observer les règles ci-après.

2. Forme et structure du message

2.1. Objet

L'objet doit comprendre au minimum les indications suivantes:

*Objet: Code BNS **Code de l'enquête** <nombre de fonds> **date de référence** type de livraison*

Le **code BNS** est un code unique attribué à chaque entreprise tenue de fournir des données. En ce qui concerne la statistique des placements collectifs (FOND), il y a lieu d'indiquer le code d'ID de la direction du fonds.

Exemple: 123456 MONA_U KRED JAHR_U 31.12.2018

Le **code de l'enquête** est la désignation abrégée de l'enquête à laquelle les relevés transmis appartiennent (liste de tous les codes d'enquête sur www.snb.ch, Statistiques/Enquêtes/[Documents d'enquête](#)). Si des données relatives à plusieurs enquêtes sont communiquées dans un même e-mail, les noms abrégés des enquêtes doivent être séparés les uns des autres par un espace.

Exemple: 123456 EURO2 ASTA2 C_Basel3 20181231

En ce qui concerne la statistique des placements collectifs (FOND), il faut indiquer dans **<nombre de fonds>** le nombre de fonds pour lesquels des données sont fournies.

Exemple: 123456 FOND 23 31.12.2018

La **date de référence** correspond à la date de référence des données dans le relevé transmis. Toutes les données communiquées dans un même e-mail doivent se rapporter à la même date de référence. Les données d'enquêtes comprenant **plusieurs dates de référence** (par exemple: envoi de données complémentaires, corrections, etc.) doivent être remises **séparément**.

L'indication du **type de livraison** permet de distinguer les envois de données complémentaires (correction), d'informations (info) ou de tests (test).

Exemple: 123456 EURO 2018.12.31 Correction

Voir [Livraisons présentant des lacunes/livraisons complémentaires](#)

2.2. Contenu (corps de l'e-mail)

Les informations qui s'affichent lors de l'ouverture de l'e-mail ne doivent comporter que vos coordonnées professionnelles (signature). Pour communiquer des explications ou des commentaires sur les relevés, veuillez joindre un fichier .txt, .doc, .docx ou .pdf à votre e-mail. Les informations transmises dans le corps du texte ne peuvent pas être traitées.

Exemple:

Madame F. Durant

Tél: 031 220 66 31

Fax: 031 220 66 99

Banque X

Rue Y 12

Case postale 123

3000 Berne

2.3. Pièces jointes

Les fichiers contenant les relevés statistiques (extension .xml, .xls ou .xlsx) doivent être joints à l'e-mail. Les éventuelles explications ou remarques sur les données peuvent être fournies dans un fichier .txt, .doc, .docx ou .pdf également joint à l'e-mail. Les fichiers transmis ne doivent pas contenir de macros.

2.4. Adresse de livraison

Pour l'envoi de vos relevés à l'équipe chargée de la saisie des données, à la Statistique de la BNS, veuillez utiliser exclusivement l'adresse suivante: dataexchange@snb.ch.

3. Cryptage des e-mails

Tout message électronique comportant des données statistiques doit être **crypté** avant l'envoi. A cette fin, il faut remplir les exigences suivantes:

- la messagerie client ou le logiciel gateway utilisés doivent permettre le cryptage au moyen de certificats ou d'une clé privée (clé de signature), conformément à la norme S/MIME. Il convient d'observer les exigences minimales suivantes concernant les algorithmes de cryptage et de signature, ainsi que les longueurs de clé correspondantes:
 - Cryptage: AES 128 bits, Triple-DES 168 bits
 - Signature numérique: RSA 1024 bits/SHA-1

- Pour l'envoi des e-mails, l'expéditeur peut également utiliser le protocole SMTP sécurisé par le protocole TLS (Transport Layer Security), c'est-à-dire Secure SMTP over TLS.
- L'expéditeur s'assure par des mesures techniques adéquates que le message envoyé ne contient pas de programmes malveillants (par exemple des virus).

La BNS recommande en outre d'envoyer un e-mail signé numériquement de la manière suivante:

- L'expéditeur doit posséder un certificat qui authentifie la connexion entre son nom et son adresse e-mail professionnelle, d'une part, et sa clé publique (clé de contrôle de la signature), d'autre part. Le certificat doit permettre une signature électronique avancée. Il est possible de se procurer un tel certificat auprès d'un fournisseur de services de certification reconnu (autorité de certification). La BNS n'accepte pas les certificats tests de fournisseurs de services de certification.

3.1. Accusé de réception

La BNS envoie automatiquement à l'expéditeur un e-mail non crypté et non signé, sans indication du contenu, confirmant la réception de tout e-mail. En l'absence d'accusé de réception dans les dix minutes suivant l'envoi des données statistiques, l'expéditeur doit immédiatement contacter la BNS.

3.2. Panne

Si une panne empêche la transmission par e-mail et par là même l'envoi dans les délais, il convient d'en avertir immédiatement la BNS et de convenir avec elle d'un nouveau délai.

4. Contacts

Pour tout problème technique, veuillez vous adresser aux interlocuteurs mentionnés sur la page de nos [contacts](#).